Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260702-2026_101_DEL-DE

Theix Noyalo TEIZ NOALOU

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 02 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, jeudi deux juillet à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal de Theix - Noyalo, légalement convoqués le 23 juin 2026 se sont réunis à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Christian SEBILLE, Maire.

Etaient présents sous la présidence de Monsieur Sébille, Maire, Mmes Le Bodic, Célard, Perrin, Charbonnier, Pasquier, Lecomte-Durouil, Rebout, Leclerre, Le Floch, Gicquel, Marroi, Guillou et MM. Thébaut, Rigault, Célard, Berthe, Le Douairon, Pédron, Guilbaud, Valiente, Duranton, Groyer, Roudaut, Morio et Charcosset

Absents ayant donné pouvoir :
Madame Ogier à Madame Marroi
Monsieur Oudar à Monsieur Célard
Madame Keryjaouen à Madame Le Bodic
Monsieur Hazo à Monsieur Rigault
Madame Le Cadre à Monsieur Sébille
Monsieur Mouaci à Monsieur Thébaut

Absente : Mme Ménahèze

Secrétaire de séance : Thierry Duranton

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 26

Absente : 1

Nombre de pouvoirs : 6

Votants : 32

2026-07-02- N°AFC 101/2026 – Délibération autorisant Mr Le Maire à signer la convention du festival Lisons

Monsieur THEBAUT expose le bordereau suivant

Dans le cadre du renforcement des relations entre les trois communes et dans un esprit de coopération dans le cadre des animations du pôle vert du réseau des médiathèques, les communes de Theix-Noyalo, La Trinité-Surzur et Sulniac organisent conjointement chaque année un événement autour du livre, dénommé « Festival Lisons ! », qui a lieu en janvier chaque année.

Ce temps fort est considéré comme Action culturelle de pôle pour le Réseau des Médiathèques du Golfe.

Il est rappelé que le festival se déroule en trois temps :

- Création du visuel de l'affiche avec un(e) illustrateur/trice en milieu scolaire en alternance dans les communes chaque année en octobre/novembre.
- Interventions d'auteurs/trices, illustrateurs/trices la semaine précédant la date du festival dans les écoles primaires et maternelles de chaque commune ainsi qu'une intervention au collège de Theix-Noyalo.
- Festival rassemblant libraires, maisons d'éditions, auteurs/trices, illustrateurs/trices en janvier – 3ème dimanche de janvier en général.

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260702-2026_101_DEL-DE

Cette convention précise les modalités applicables à chacune des communes ainsi que les modalités relatives à l'organisation de cet événement.

Tel est l'objet du présent bordereau

LE CONSEIL MUNICIPAL après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE la convention jointe en annexe.

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document afférent à ce dossier.

A Theix-Noyalo, le 02 juillet 2026

Le Maire,

Christian SEBILLE

